

EDITO

JUIN 2017

La France en marche ... arrière !

Sur fond d'une très forte abstention, Emmanuel Macron a été élu président !

Il dispose désormais d'une majorité absolue à l'Assemblée Nationale. L'abstention historique, notamment dans les quartiers populaires, permet d'affirmer qu'il n'a pas été élu sur la base d'une adhésion massive à son programme.

N'empêche ! Il a désormais les moyens de mettre en œuvre sa politique libérale. Elle est sans équivoque anti-sociale : liquidation du code du travail, casse de la sécurité sociale, 142 000 suppressions de postes de fonctionnaires + 22 000 créations pour l'éducation et la sécurité, ...

En quête de la légitimité qu'il n'a pas eu dans les urnes compte tenu de l'abstention, il cherche avec le dialogue social à créer une opposition non conflictuelle, à canaliser le mécontentement des salariés qui ne veulent pas d'une loi travail XXL.

Il joue la montre pour pouvoir nous asséner après l'été, à coup d'ordonnances, les reculs sociaux que réclament le MEDEF. L'affaire devra être terminée le 21 septembre.

Nous connaissons trop bien cela à la DRFIP 69 : les comités techniques locaux (CTL) sont des chambres d'enregistrement des réformes voulues par la Direction. Le dialogue social est un alibi. Nos directeurs n'ont que mépris à l'égard des agents (voir article : les couacs de la com).

Si nous ne nous mobilisons pas en amont des CTL, les réformes passent tranquillement même si les représentants des personnels les rejettent en séance.

Macron entend en faire une méthode de gouvernance : concertation pendant un temps puis il siffle la fin de la récréation et on passe tout à coup d'ordonnances !

Pour la section CGT Finances Publiques du Rhône, l'heure est donc à la construction de la mobilisation ! Contre les projets de Macron mais aussi contre ceux de notre DRFIP (voir articles infra).

Ne nous résignons pas à laisser dépérir nos acquis collectifs : pas de mort sur ordonnances du docteur Macron !



- **Game of RAN**
- **Les couacs de la com**
- **Service civique**
- **Le Directeur du pôle fiscal dérape ...**
- **Lyon amendes ...**
- **Coup de chaud ...**
- **Sécurité sociale ...**
- **Contre le racisme**

**Combattre le racisme, c'est se donner la force de se rassembler
pour donner des couleurs à l'avenir.**



Sur le département du Rhône, « *le roi Riquer* » gouverne le royaume des quatre RAN (Résidence d'Affectation Nationale). Les agents des différentes RAN vivaient en paix jusqu'au 3 mai de l'an 2017, date à laquelle notre roi promulgua l'édit d'aménagement de la cartographie des RAN. Les gueux des organisations syndicales n'ont reçu le projet qu'à titre informatif, dans le cadre d'un dialogue social au point mort. Le Comité Technique Local (CTL) du royaume n'est qu'une simple chambre d'enregistrement des royales réformes !

Afin de sensibiliser notre « *roi* » à l'inopportunité de son projet, plus de 150 agents des quatre RAN se sont invités au CTL du 18 mai.

Après les déclarations liminaires des trois organisations de l'intersyndicale (Solidaires, FO et la CGT), un échange s'est engagé entre le roi et ses sujets. Nous eûmes alors la chance d'apprendre que la fusion des RAN était pour notre bien ! Une RAN plus étendue permettrait une affectation plus fine en fonction de nos souhaits (sic).

Le roi, peut être acculé par la foule présente, a aussi laissé fuir sa grande vision : un royaume unifié dans une seule RAN départementale, sans filière et une généralisation du statut d'ALD. Ce « statut » permettant une plus grande flexibilité dans la gestion de ses sujets, libère notre suzerain de la contrainte des Commissions Administrative « Paritaires » Locales (CAPL). Il pourra déplacer ses gens selon son bon vouloir, pour palier au manque chronique d'effectif ou faciliter la fermeture de postes.

Face au refus de dialogue, les 150 agents et deux organisations syndicales (Solidaires et la CGT) ont donc décidé de quitter la séance.

Une nouvelle tournée d'HMI fut organisée afin de définir des propositions d'action avec les agents. Un préavis de grève fut déposé à compter du 8 juin. **Pendant ce préavis, en refusant d'engager des négociations, notre souverain s'est soustrait à la loi !** Mais qu'à cela ne tienne, après tout, c'est lui le roi !

Avec près de 15 % des agents en grève dans le département et plus d'une centaine réunis à la direction, la mobilisation a été réussie. Notre roi, indisponible pour cause de réunion, a chargé son « argentier » de nous recevoir. Face à une cinquantaine d'agents, **sans marge de manœuvre, celui-ci a du nous resservir la même soupe : « c'est pour votre bien ! ».**

Quittant le château, nous avons toutefois appris que le roi était bien là, présent pour une réunion avec des barons locaux (DDFiP) et l'Agence Régionale de Santé.

Nous l'avons rejoint à sa réunion ! Craignant un soulèvement, il nous a invités à rejoindre ses appartements. Après un nouveau dialogue de sourd, notre roi, droit dans ses chausses, digne d'appartenir à la lignée des Lannister, a refusé de suspendre son projet (qui est en cours d'examen à la Direction Générale).

Retenons son mot de la fin marquant son mépris du dialogue social : « mon seul préalable à la discussion est qu'il n'y a pas de préalable ».

Depuis cette rencontre le seigneur a refusé la main trop sale, tendue par ses gueux. Eux qui naïvement pensaient encore pouvoir rétablir un climat de confiance : le parchemin d'espoir (la lettre ouverte qu'il lui ont adressé) proposait solennellement à son altesse de saisir l'opportunité d'une sortie de crise en retirant son projet de fusion des RAN. Aucun pigeon ni coursier royal ne nous est parvenu depuis.

Dès lors nous avons poursuivi les initiatives sur les « terres du nord » des sites de Villefranche et de Tarare. Le mécontentement gronde dans le royaume et la colère grandit.

C'est dans ce contexte que nous avons demandé dans l'urgence une audience auprès de la Délégué Inter-régionale (DI = représentante de la DG en région) afin de trouver rapidement une solution de sortie de crise.

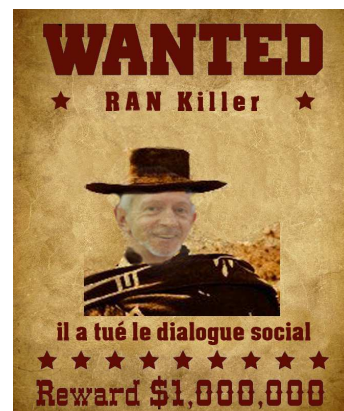
LES COUACS DE LA COM : <http://www.philippe.riquer.fr> n'est plus en ligne !

Le directeur ne communique pas ... pas aux élus, pas aux agents, ni à ses cadres !

★ Lors d'un séminaire des cadres de la DRFiP, l'un des thèmes en atelier portait sur la communication. Les présents ont pointé le manque criant de communication de la part du directeur. Lors des restitutions, en présence de la déléguée interrégionale, ce point a été mis en avant ...

★ Malgré nos demandes régulières, son projet d'ASR envoyé en décembre dernier à la DG est gardé secret pour les personnels. Alors que les agents s'interrogent pour d'éventuelles demandes de mutation au plan local, aucune information utile pour se projeter dans leur avenir immédiat n'est donnée.

Nous serons tous logés à la même enseigne ! L'info ne sera adressées aux OS que huit jours avant le CTL du 11 juillet (délai de Riquer de rigueur prévu dans les textes !).



SERVICE CIVIQUE : QUAND LA DRFIP NE RESPECTE PAS LES REGLES !

La fiche présentée en CTL était plus que succincte et incomplète concernant les modalités d'application de la « doctrine d'emploi » des volontaires en service civique.

Une note DG (enfin fournie par la DRFIP après 2 demandes) prévoit qu'ils aient une habilitation d'accès départemental au portail métier. Toutefois, lors de la présentation en CTL il a été clairement expliqué, fiche d'instruction à l'appui, que les volontaires service civique seraient déployés sur **les seules missions d'accueil et d'orientation des usagers**.

Dès lors l'administration ne peut pas utiliser les volontaires service civique dans les services de gestion comme cela a été constaté certains mercredis, que ce soit pour faire de la saisie de déclaration ni même des tâches de classement.

Ce n'est pas bien sûr contre ces jeunes, ni contre les collègues des services que la CGT s'insurge ici mais contre un système et une administration qui les utilise

en lieu et place de fonctionnaires. C'est sûr, ça coûte moins cher puisque ces jeunes sont sous-payés à environ 670 € par mois !

Face à une administration désormais exsangue mais encore et toujours prompte à supprimer des postes de fonctionnaires il s'agit de tirer la sonnette d'alarme. De partout les services croulent sous la charge de travail, nous demandons l'arrêt des suppressions de postes, le remplacement de tous les départs à la retraite et le recrutement massif par ouverture du nombre de postes aux concours ! Si l'on veut offrir une vraie chance à ces jeunes c'est bien en ouvrant le nombre de postes aux concours et non pas en les sur-exploitant à 670 € par mois !

La CGT demande le respect des textes régissant l'emploi des volontaires service civique, conformément à l'engagement pris par le Directeur en CTL le 4 octobre 2016.

LE DIRECTEUR DU POLE FISCAL DERAPE ...

Lors d'une réunion métier sur le contrôle fiscal, il a indiqué que les vérificateurs étaient là pour plumer le contribuable. Un tel propos exprime une incompréhension totale du métier de vérificateur et de l'éthique qui l'accompagne. Le contrôle fiscal a pour finalité de mettre chaque contribuable sur un pied d'égalité devant la loi. C'est pourquoi les vérificateurs exercent leur mission dans un cadre légal, ils ne sont pas membres d'un gang qui rackette des commerçants ! La CGT estime ce dérapage verbal inacceptable.

Dans le même sens, devinez qui a dit : « vous êtes le gendarme au coin de la rue » ; « vous n'allez pas monter à Fourvière et brûler un cierge pour boucler votre programme » ou même « mémo est une application nationale, ce n'est pas une poignée de vérificateur qui va inverser le cours des choses » et encore « vous serez seul devant votre note de service ; vous ne serez défendu par personne (sous entendu que les syndicats ne servent à rien) ».

Monsieur GANZENMULLER, le nouveau directeur du pôle fiscal n'a pas tardé à étrenner ses galons de « chef ».

Nous voilà en présence d'un grand adepte du dialogue social lui aussi.

Nous avons été ravis d'apprendre qu'il serait toujours notre 1^{er} soutien, notre 1^{er} défenseur. Pour preuve qu'il veille sur nous avec bienveillance, les agents ayant boycotté l'application MEMO ont eu droit à un mail de leur chef de service leur intimant l'ordre de servir l'application. Puis s'en est suivi un autre de l'AFIP ; l'étape suivante étant la note de service !!!

Peux t'on tout dire et tout se permettre lorsqu'on est directeur ? Va t'il recevoir un mail de son supérieur, puis une note de service du directeur général ?



LYON AMENDES : UN TICKET PERDANT A TOUS LES COUPS !

La situation de travail des agents face à un public difficile est connue depuis bien longtemps.

Après un long séjour dans des locaux vétustes et inadaptés, l'installation à Vivier Merle, pilotée par la DG, devait avoir un impact bénéfique sur les conditions de travail. Malgré les apports du CHSCT, des travaux complémentaires et de réglages des installations, la situation n'est toujours pas satisfaisante.

Après avoir subi le froid, les agents qui ne bénéficiaient pas d'un bureau fermé et d'un chauffage d'appoint, travaillent maintenant dans un environnement étouffant. Pas de chance, dans ce bâtiment tout vitré, la clim ne fonctionne pas...

Comme si cela ne suffisait pas, lors d'une intervention sur le système de microphone des guichets, le technicien a indiqué aux agents que le circuit électrique n'est pas relié à la terre et qu'en cas d'orage, cette situation serait particulièrement dangereuse.

A ce jour, aucune information susceptible de rassurer les agents n'a été donnée. Allo la DRFiP ! Y-t-il quelqu'un au courant ? ...

COUP DE CHAUD DANS LES SERVICES

Les agents de la DIRCOFI et de la DRFiP installés à Vivier Merle ont signés une pétition intersyndicale pour demander des mesures adaptées et la réparation de la climatisation.

A Villefranche, la pompe à chaleur est en train d'être remplacée. Mais, vu l'importance de ces travaux, l'installation ne sera pas fonctionnelle avant septembre !

Après interventions des représentants du personnel, la DRFiP a remis sur Ulysse les consignes à suivre en cas de fortes chaleurs, a distribué de nouveaux ventilateurs et a autorisé la fermeture des accueils. Elle a validé également la possibilité de travailler sur une plage de 6h.

Cette mesure permet d'éviter de travailler lors des périodes les plus chaudes et apparaît au premier abord pertinente. Cependant, elle fait supporter la réduction horaire par les agents. Ce n'est pas acceptable.

La CGT demande que les agents ne soient pas pénalisés. Lors d'une journée continue, la CGT revendique un crédit dans agora de la durée quotidienne du module horaire de l'agent.

SECURITE SOCIALE : QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES

L'Institut d'Histoire Social CGT du Rhône organisait le 30 mai dernier une conférence sur l'histoire de la Sécurité Sociale. Nous en profitons pour redonner quelques repères constitutifs.

La vision humaniste des précurseurs du Conseil National de la Résistance (CNR), voulait « une Sécurité Sociale pour tous les citoyens », à laquelle chacun cotiserait suivant ses moyens et serait soigné suivant ses besoins. L'objectif était de parvenir à une prise en charge de toutes les dépenses de santé.

Dès sa création la Sécurité Sociale a fait l'objet d'attaques constantes pour servir des « intérêts privés » : le patronat, les indépendants, les agriculteurs, et même les mutuelles ! ...

Le coup de boutoir principal date de 1967 avec l'introduction du paritarisme par ordonnance. Jusqu'à cette date la Sécurité Sociale était administrée par des élus des organisations de salariés. Depuis, la Sécurité Sociale est géré à 50% par les représentants du patronat

et à 50% par les représentants des Salariés alors même que les cotisations sociales sont partie intégrante de la rémunération et constituent un salaire différé. On peut même parler de salaire solidaire et différé car versé par tous dans une caisse commune et perçu seulement en cas de maladie, de chômage ou de retraite.

Depuis de nombreuses années, les politiques justifient les remises en causes de la Sécurité Sociale par le déficit de la branche maladie (14 milliards d'€ en 2013) alors que celui ci serait entièrement couvert par les versements aux compagnies d'assurance et aux mutuelles (36 milliards d'€ de « cotisations » versées).

Le nouveau président Macron n'a pas caché ses intentions : il a programmé la mort du salaire brut par la suppression des cotisations patronales. Soit 470 milliards d'€ qui seront remplacés par l'impôt, c'est-à-dire payés par nous-mêmes : un formidable cadeau fait au MEDEF, premier soutien du président Macron. On comprend pourquoi !



Contre le racisme, la CGT se mobilise : Pourquoi le racisme est-il antinomique avec le message de la CGT ? Comment des valeurs comme la laïcité sont-elles instrumentalisées par l'extrême-droite pour faire passer son message d'exclusion ? Comment combattre les discours xénophobes et populistes qui polluent, de plus en plus, l'espace public ? Pour répondre à toutes ces questions, la CGT organise une nouvelle campagne contre le racisme jusqu'en juin 2018.

Lyon, le 27 juin 2017

Syndicat CGT Finances Publiques Rhône : 165 rue Garibaldi 69003 Lyon – 04 78 63 32 29 – permanence le jeudi après midi (local syndical)

Web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/069/> - e.m@il : cgt.drifip69@dgfp.finances.gouv.fr

Syndicat National CGT Finances Publiques : 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

Web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/> - e.m@il : dgfp@cgt.fr